



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 8 novembre 2016

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 9 novembre 2016, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Rousseau.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Berthiaume

Hôtel du Parlement
Bureau 2.157
(Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécopieur : 418 643-2514



11453
8/11/16

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

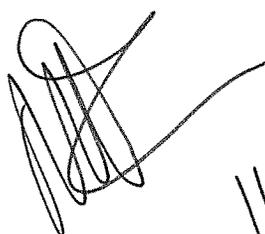
(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte de la volonté exprimée par le ministre québécois des Affaires intergouvernementales de trouver une solution "gagnant-gagnant" dans le litige qui oppose le Québec à Ottawa quant à l'octroi par le gouvernement fédéral d'une garantie de prêt sur l'ensemble du projet hydro-électrique de Muskrat Falls;

Que l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral une garantie de prêt identique pour l'ensemble de la dette accumulée et à venir par Hydro-Québec pour ses projets hydro-électriques et d'énergie verte;

Que l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral l'équivalent des bénéfices directs et indirects accordés à Terre-Neuve pour ses investissements pétroliers, y compris l'exclusion de ses revenus extracôtiers dans le calcul de sa péréquation;

Que l'Assemblée nationale demande aux députés fédéraux du Québec de faire valoir auprès du gouvernement fédéral la position unanime de l'Assemblée nationale du Québec. »


11 W53
8/11/16